



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général SG-DFI
Bureau fédéral pour l'égalité des personnes handicapées

L'inclusion dans le monde du travail du point de vue de la CDPH des Nations Unies

Urs Germann, BFEH

Colloque INSOS «L'entreprise inclusive»

Berne, le 21 novembre 2023



Sommaire

- Inclusion dans le monde du travail au sens de la CDPH
- Situation en Suisse
- Développement
- Défis pour les entreprises d'insertion



Inclusion dans le monde du travail au sens de la CDPH

- Interdiction de toute discrimination dans l'accès au marché du travail ordinaire
- Un salaire (minimum) égal pour un travail égal, droit à des aménagements raisonnables
- Droit à la formation continue, à l'assistance au travail et au *Supported Employment*
- Incompatibilité de la ségrégation de l'emploi avec la CDPH, encouragement des transitions vers le marché du travail ordinaire

La CDPH met l'accent sur le niveau structurel, ce qui implique de nouveaux défis pour les entreprises d'insertion.



Situation en Suisse

- En Suisse, les personnes handicapées sont bien intégrées au marché du travail en comparaison avec la moyenne internationale
- Toutefois, la situation dans notre pays n'est pas parfaite :
 - Participation plus faible au marché du travail, taux de temps partiel plus élevé (en particulier pour les femmes handicapées)
 - Niveau de formation et de qualification plus faible
 - Accès plus difficile à la formation continue
 - Cas de discrimination et de violence au travail plus élevés
- Environ 25 000 personnes sont concernées par la ségrégation du travail



Développement

- Préparation de la révision partielle de la LHand: renforcement de la protection contre les discriminations dans les rapports de travail de droit privé, obligation pour les employeurs de procéder à des aménagements raisonnables
- Programme «Travail» du BFEH: encouragement d'un environnement de travail inclusif, amélioration des passerelles vers le marché du travail ordinaire
- Développement de l'AI: améliorer l'intégration professionnelle des jeunes
- Au niveau cantonal: tendance à la diversification des offres d'emploi, création d'un comité Travail au sein de la CDAS



Défis pour les entreprises d'insertion

- Orientation vers l'inclusion dans le marché du travail ordinaire
- Diversification de l'offre : postes de travail inclusifs, location de services, formes de travail assisté, etc.
- Mise en réseau entre entreprises d'insertion et employeurs
- Inclusion au sein de sa propre entreprise : système salarial uniforme, possibilités de développement professionnel, participation, environnement de travail

Pour que l'inclusion soit un succès, nous avons besoin de la collaboration de la Confédération, des cantons, des employeurs, des entreprises et des organisations !



Merci de votre attention !

Urs Germann, BFEH

urs.germann@gs-edi.admin.ch